



**HAL**  
open science

## “ Politiques de la présence : les enjeux temporels et sexuels du care dans le travail social ”

Marc Bessin

### ► To cite this version:

Marc Bessin. “ Politiques de la présence : les enjeux temporels et sexuels du care dans le travail social ”. Marie Garrau et Alice Le Goff (dir.), Politiser le care ? Perspectives sociologiques et philosophiques, Paris, Le Bord de l’Eau, pp. 41-58., 2012. hal-03007330

**HAL Id: hal-03007330**

**<https://hal.science/hal-03007330>**

Submitted on 16 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marc Bessin, « Politiques de la présence : les enjeux temporels et sexués du *care* dans le travail social », in Marie Garrau et Alice Le Goff (dir.), *Politiser le care ? Perspectives sociologiques et philosophiques*, Paris, Le Bord de l'Eau, 2012.

## **« Politiques de la présence : les enjeux temporels et sexués du *care* dans le travail social »**

**Marc Bessin, CNRS/Iris/EHESS**

*Marc Bessin est sociologue, chercheur au CNRS ; il est directeur de l'Institut de Recherche Interdisciplinaire sur les enjeux Sociaux (EHESS, UMR 8156 CNRS, U997 Inserm, UP 13) et enseigne à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales à Paris.*

Le *care* détournerait des problèmes fondamentaux de la société et de leur traitement politique. Tel est en substance le diagnostic fait par de nombreux sociologues pour s'en tenir à distance. Cette lecture trop rapide des théories du *care* explique leurs difficultés pour s'imposer dans la recherche sociologique sur les questions sociales. Ce chapitre propose au contraire de souligner les portées politiques du *care*, en insistant notamment sur ses enjeux temporels et sexués, avec le concept de présence sociale. Pour appuyer mon propos et mettre à l'épreuve la présence sociale dans le champ du travail social, je mobiliserai quelques éléments d'enquêtes menées dans des dispositifs d'intervention sociale. La politisation du *care* s'observe notamment dans la quête des professionnelles pour retrouver du sens à l'action sociale, en défendant un temps qui lui est propre.

### **Le care détourne-t-il du politique ?**

Dans la dernière décennie, les perspectives philosophiques du *care* ont alimenté les débats sociologiques français, sans pour autant s'imposer comme une grille d'analyse très légitime dans les travaux et publications. Les spécialistes de la question sociale et des activités de prise en charge, pour leur part, abordent le *care* avec un certain scepticisme. La problématique de cet ouvrage, autour de la politisation du *care*, permet d'expliquer ces réticences. Ce champ de la sociologie ne nie évidemment

pas les activités de soins et de prise en charge, leurs dimensions à la fois pratique et morale. Mais en réduisant le *care* au domaine de la petite enfance et de la vieillesse, une partie des politistes, notamment, l'intègrent à leurs analyses dans une conception très restreinte, en y évacuant toute sa dimension critique. Sans tomber dans ce travers, Claude Martin, qui propose depuis une vingtaine d'années d'introduire la « protection rapprochée<sup>1</sup> » dans les discussions sur la solidarité, mobilise le concept de *social care*<sup>2</sup> pour comparer des pratiques au regard des politiques publiques mises en œuvre dans les différents pays étudiés.

Il serait en fait bien long d'élaborer une cartographie intellectuelle de ceux et celles qui analysent le champ des prises en charge avec les outils conceptuels du *care*. Une acception large doit prévaloir dans cet exercice, pour prendre en compte les différentes perspectives théoriques et méthodologiques. Les conceptions de Fabienne Brugière<sup>3</sup> ou de Guillaume Le Blanc<sup>4</sup> ne sont pas identiques à celles de Patricia Paperman, Sandra Laugier ou Pascale Molinier<sup>5</sup>. Et ce sont bien *in fine* des considérations différentes du politique qui permettent d'identifier leurs divergences. Davantage délimiter ici les recherches sur le *care* reviendrait sûrement à négliger un certain nombre de travaux ou d'approches. Surtout parce qu'il existe également des chercheur-e-s qui renoncent au concept tout en intégrant à leur démarche un certain nombre de ses enseignements. Je pense notamment aux recherches menées autour de Florence Weber<sup>6</sup>, en anthropologie économique, sur les charges familiales, la dépendance ou le handicap. Et il conviendrait de ne pas oublier les sociologues des rapports sociaux de sexe, qui ont renouvelé la sociologie du travail en l'observant à partir de la sphère privée<sup>7</sup>. Geneviève Cresson<sup>8</sup>, dans cette veine, a ouvert des chantiers importants sur les pratiques informelles ou profanes du soin.

---

<sup>1</sup> Claude Martin, Frédéric Leselmann, « La protection rapprochée. Approche internationale du rôle des solidarités familiales dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes », *Revue française des affaires sociales*, n°4, 1993.

<sup>2</sup> Claude Martin, « Qu'est-ce que le social care ? Une revue de questions ». *Revue française de socio-économie*, n°2, 2008.

<sup>3</sup> Fabienne Brugière, *Le sexe de la sollicitude*, Paris, Seuil, 2008.

<sup>4</sup> Guillaume Le Blanc, *Vies ordinaires, vies précaires*, Paris, Seuil, 2007.

<sup>5</sup> Pascale Molinier, Sandra Laugier et Patricia Paperman (dir.), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 2009.

<sup>6</sup> Florence Weber, Séverine Gojard, et Agnès Gramain (dir.), *Charges de famille : dépendance et parenté dans la France contemporaine*, Paris, La Découverte, 2003.

<sup>7</sup> Collectif, *Le sexe du travail*, Grenoble, APRE, 1986.

<sup>8</sup> Geneviève Cresson, *Le travail domestique de santé*. Paris, L'Harmattan, 1995, 346 p.

En sociologie de la santé, l'usage de la notion de *care* dans son opposition à celle de *cure*, est devenue classique. Il est par contre resté très limité dans des recherches prenant pour objet des pratiques institutionnalisées et des professions patentées dans d'autres domaines, les sociologies touchant notamment aux métiers relationnels<sup>9</sup>, comme par exemple l'enseignement<sup>10</sup>. Pour avoir tenté de montrer les apports des perspectives du *care* dans le secteur du travail social<sup>11</sup>, j'y ai perçu une certaine résistance. Cette contribution tente d'en comprendre la cause, en montrant une tension forte dans le secteur : l'histoire de la professionnalisation du travail social est celle d'une quête de légitimité des travailleurs sociaux qui induit une mise à distance du *care* et de ses implications. Le registre de la professionnalité leur permet en effet de lutter contre la dévalorisation, mais celle-ci est inhérente à leur activité de *care*...

La réception mitigée des perspectives du *care* dans le champ du travail social est ainsi liée à l'histoire de ses métiers et de l'Etat social. Il s'agit sans cesse, tout au long du XXe siècle, jusqu'à maintenant, de faire oublier les représentations de la charité et des dames patronnesses qui ont marqué les débuts du secteur, pour se rattacher à un domaine de savoirs et de référentiels qui se transmettent dans le cadre de formations et de diplômes. L'entreprise genrée de déstigmatisation de l'assistante sociale revient à ancrer la pratique professionnelle dans la sphère de la rationalité, ce qui semble constituer une condition pour en cerner les enjeux politiques. Or, rappeler la complexité de ces interventions pour autrui en mobilisant le *care* les en détournerait. Pour dépasser cet apparent paradoxe, il faut comprendre que ces conceptions proviennent le plus souvent d'une lecture assez caricaturale basée sur des dichotomies qu'il convient de fendre. Dans le secteur social, certaines réactions des praticiens et des théoriciens face au *care* font penser à celles qui, dans l'arène politique, ont prévalu suite à la

---

<sup>9</sup> Il est intéressant de noter la manière dont le *care* est quasiment occulté dans un ouvrage de synthèse sur les métiers de la relation. Cf. Lise Demailly, *Politiques de la relation. Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*. Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2008.

<sup>10</sup> Les résistances au *care* en sociologie de l'éducation sont importantes, malgré la publication déjà ancienne d'un ouvrage de philosophie destiné à porter le débat en sciences de l'éducation. Cf. Claude Gendron, *Eduquer au dialogue : l'approche de l'éthique de la sollicitude*, Paris, l'Harmattan, 2003. Il faut surtout se reporter à des thèses en cours pour des enquêtes mobilisant le *care* dans le rapport pédagogique, Cf. Zoé Rollin, *La co-construction des normes de genre dans le cadre du rapport pédagogique au lycée. Monographie d'un lycée dit de banlieue au prisme du genre*, mémoire de Master, EHESS, septembre 2011.

<sup>11</sup> Cf. Marc Bessin, « Les hommes dans le travail social : le déni du genre », in Yvonne Guichard-Claudic, Danièle Kergoat, Alain Vilbrod (dir.), *L'inversion du genre. Quand les métiers masculins se conjuguent au féminin... et réciproquement*, PUR, 2008.

tentative de Martine Aubry d'en faire un concept immédiatement transposable. La comparaison des deux domaines a certes ses limites, puisqu'on cerne rapidement dans le cas de la politique les dangers potentiels de l'aborder par des questionnements féministes, pour un milieu si réfractaire à la participation des femmes. Cette tentative d'entrée du *care* dans la politique française a rencontré une réaction machiste somme toute assez logique. Il fallait maintenir la politique à l'écart de tout ce qui peut la dénaturer par l'ordinaire de situations invisibles, lesquelles sont à même de mettre en lumière les fondements de la domination masculine, particulièrement à l'œuvre dans ce milieu. D'où la violence de certains propos résumant le *care* à une « affaire de bonne femmes ». Personne n'assumerait si ouvertement une réaction similaire dans le secteur social. Contrairement au milieu politique, le travail social est fortement investi par les femmes<sup>12</sup> et par définition évidemment concerné par le quotidien des relations avec autrui et des réponses à ses besoins. Mais n'est-ce pas une même logique de genre qui prévaut dans la résistance au *care* au sein de ces deux milieux ? En considérant que le *care* nous détournerait des enjeux politiques, n'est-ce pas tout un paradigme dichotomique fondant l'ordre du genre qui est à l'œuvre ? Poursuivre la description des raccourcis généralement opérés par les détracteurs du *care* permet en tout cas de le penser.

En insistant sur les situations ordinaires, voire invisibles, généralement occultées, si ce n'est par une partie de la sociologie du travail<sup>13</sup>, en tout cas par ceux qui analysent et discutent les règles et les droits relevant de ce que l'on nomme généralement le débat « politique », le *care* ne permettrait pas d'y accéder. En perpétuant en quelque sorte une dichotomie du privé et du public, et en assignant à la sphère privée les questions morales et pratiques des attentions à l'autre et des accompagnements, beaucoup de sociologues perpétuent une conception du politique assez classique, qui ne franchit pas cette frontière morale<sup>14</sup> : le *care* serait privé, or le politique traite de la chose publique. Ils jouent sur

---

<sup>12</sup> Marc Bessin, « Le travail social est-il féminin ? », in Jacques Ion (dir.), *Le travail social en débat[s]*, Paris, La Découverte, 2005.

<sup>13</sup> La sociologie du travail, dans sa tradition de Chicago, notamment, a depuis longtemps prêté une attention soutenue aux coulisses, aux segmentations professionnelles et aux divisions du travail (y compris sexuée même s'il s'agit de réflexes bien moins ancrés), et jusque dans la répartition du « sale boulot » et dans la considération du travail émotionnel. Cf. par exemple Everett C. Hughes, *Le regard sociologique. Essais sociologiques*, Paris, ed. EHESS, 1996.

<sup>14</sup> Joan C. Tronto, *Moral boundaries : a political argument for an ethic of care*, New York, Routledge, 1994 (*Un monde vulnérable : pour une politique du care*. Traduit par Hervé Maury, Paris, La Découverte, 2009).

un autre aspect de la privatisation, en considérant en somme que le *care* ne s'intéresse qu'aux individus et à leurs relations : le *care* serait personnel, or le politique appréhende le collectif. Pour ce faire, ils ont tendance à trop rapidement cantonner le *care* au seul niveau des interactions sociales, lesquelles permettraient certes de fines descriptions des pratiques, mais ne seraient pas aptes à rendre compte des enjeux politiques qui dépassent le cadre particulier de ces situations : le *care* serait situé, or le politique relève de considérations universelles.

Derrière ces lectures, se trouve en filigrane une autre critique infondée du *care*, temporelle cette fois. Limitées aux situations appréhendées dans les interactions sociales, les approches du *care* observeraient et analyseraient des activités dans leur dimension présente, sans parvenir à les temporaliser. Mobiliser les théories du *care* contribuerait ainsi à une tendance contemporaine à la réduction des horizons temporels et au présentisme ambiant<sup>15</sup>. Si cette évolution temporelle de la société constitue bien un enjeu politique<sup>16</sup> et si l'incapacité à articuler les « horizons d'attente » et les « champs d'expérience »<sup>17</sup> relève bien d'une dépolitisation, les philosophies du *care* ne seraient-elles en fin de compte que le signe de cette détemporalisation ? C'est en tout cas une autre déclinaison des détracteurs du *care* : le *care* serait limité au présent, or le politique s'inscrit dans l'épaisseur du temps historique et de la durée.

Le problème posé par ces conceptions relève à la fois de la définition du politique et de celle du *care*. Pour prendre le contre-pied de cette construction fortement stéréotypée du point de vue du genre, c'est leur articulation qu'il convient d'appréhender. Ce sont des tensions que je tenterai de mettre en évidence, en insistant notamment sur cette question des temporalités, pour aborder la politisation. Pour

---

<sup>15</sup> Les risques d'un enfermement dans le présent du fait de l'absence de toute leçon à tirer du passé et d'un futur devenu menaçant ont été analysés dans diverses perspectives. En science politique, Cf. Zaki Laïdi, *Le sacre du présent*, Flammarion 2000 ; En histoire, cf. François Hartog, *Régimes d'historicités. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

<sup>16</sup> Harmut Rosa conclut également à la fin du politique engendrée par les processus d'accélération propres à la modernité. Mais en limitant sa théorie critique à un temps chronologique de l'horloge, sa conception de l'aliénation comme consécutive de la vitesse ne lui permet pas d'envisager tous les enjeux politiques et notamment sexués de la temporalisation. Cf. Harmut Rosa, *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité*, Paris, la Découverte, 2012.

<sup>17</sup> Reinhart Koselleck, *Le Futur Passé : contribution à la sémantique des temps historiques*, Ed. EHESS, 1990.

ce faire, je préciserai le concept de présence sociale, pour souligner les enjeux de temporalisation et de sexuation des activités de *care*.

### **Enjeux politiques : temporalisation et sexuation**

La notion de présence sociale est polysémique. En sociologie on l'emploie parfois dans son sens commun pour caractériser l'existence d'un phénomène ou d'un groupe, par exemple pour évoquer « la présence sociale accrue des femmes dans l'espace public ». Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, une « théorie de la présence sociale » renvoie à ce que chacun projette et ce qu'il peut percevoir de l'autre dans l'interaction à distance, par l'intermédiaire des médias<sup>18</sup>. C'est dans le même ordre d'idée qu'en sémiotique on invoque la possibilité d'une relation au monde fondée sur la présence, qui devient alors le concept central pour appréhender le sens qui émerge des situations ou plus encore des expériences vécues<sup>19</sup>. On peut bien sûr s'aider de ces différentes acceptions, et surtout emprunter aux usages ordinaires de la notion de présence, pour en percevoir les dimensions à la fois morales et pratiques. Ainsi, aux côtés des notions de sollicitude, attention, souci, concernement, disponibilité, responsabilité, prise en charge, soin, etc., généralement évoquées comme candidates à une traduction du *care*, qui d'ailleurs ne s'impose pas<sup>20</sup>, on notera simplement que la notion de présence en englobe bien des dimensions. De plus, y apposer sa caractéristique « sociale », outre qu'elle correspond au secteur professionnel que j'ai particulièrement observé, en étend l'éventail des acteurs impliqués dans cette activité, au-delà de la relation dyadique. Si la notion de présence sociale s'impose dans le secteur social pour signifier un changement des pratiques pour des logiques d'accompagnement et de responsabilisation des usagers, je l'érige plus

---

<sup>18</sup> Au téléphone par exemple, Cf. John Short, Ederyn Williams, Bruce Christie, *The Social Psychology of Telecommunications*, Londres, John Wiley, 1976.

<sup>19</sup> Cf. par exemple Landowski E., *Présences de l'autre*, 1 vol., Formes sémiotiques, Paris, Presses universitaires de France, 1997.

<sup>20</sup> Patricia Paperman, Sandra Laugier (dir.) *Le souci des autres : éthique et politique du care*, Paris, Ed. de l'EHESS, coll. Raisons pratiques, 2006.

largement comme un concept permettant de tracer une grille d'analyse des temporalités sexuées des prises en charge.

Traditionnellement, dans le travail social, la présence sociale est associée à la prévention spécialisée pour désigner l'ancrage territorial d'éducateurs montrant leur disponibilité pour rendre possible un accompagnement ultérieur. La présence sociale est maintenant revendiquée par des structures de proximité, d'accompagnement, comme dans le travail de rue auprès des sans-abris ou des toxicomanes. Il s'agit alors d'aller vers un public qui ne formule pas de demande, d'assurer une fonction de veille, d'écoute<sup>21</sup> ou d'orientation, souvent dans l'urgence, sans prétendre forcément à un travail éducatif ou une action normative. Mais des métiers de présence sociale se sont aussi multipliés pour désigner des relations davantage marquées par des logiques d'activation, destinées à mobiliser les usagers pour qu'ils prennent en main leur insertion sociale ou professionnelle. Et l'on sait que cet accompagnement des usagers peut rapidement prendre la forme d'une pression forte ou d'un contrôle zélé, comme le montre le « suivi actif » des chômeurs à Pôle Emploi<sup>22</sup>. Ainsi, la prise en charge peut aussi être très contraignante et surtout culpabilisante, la pression s'avérant d'autant plus forte qu'elle s'exerce pour demander beaucoup à ceux qui sont déjà très démunis. En ce sens, la présence sociale recouvre dans le travail social un large panel d'activités aux objectifs parfois ambigus. Il convient de noter que le vocabulaire de la présence sociale s'installe dans un autre secteur, celui plus sécuritaire du contrôle et de la surveillance (vigiles, policiers, vidéosurveillance...). Mes recherches sur les soins en prison m'ont certainement incité à être attentif à cette dimension de la présence. Celle des surveillants pouvait être à la fois répressive pour assurer l'ordre carcéral, mais pour ce faire elle se devait d'être aussi protectrice et parfois bienveillante à l'égard des détenus<sup>23</sup>. Par ces usages professionnels, on cerne avec la présence sociale une ambivalence heuristique entre la protection et le sécuritaire, constitutive de l'idée de justice et de son institutionnalisation, permettant d'interroger à nouveaux frais

---

<sup>21</sup> Didier Fassin (dir.), *Des maux indicibles. Sociologie des lieux d'écoute*, Paris, La Découverte, 2004.

<sup>22</sup> Cet exemple est très emblématique de l'ambivalence de ce contrôle, qui par manque de personnel peut parfois sembler souple, mais tend à se resserrer par un accroissement des exigences de preuves de sa mobilisation à rechercher un emploi, d'où le sentiment d'un traitement arbitraire subi par les chômeurs.

<sup>23</sup> Marc Bessin, Marie-Hélène Lechien, « Hommes détenus et femmes soignantes : l'intimité des soins en prison ». *Ethnologie française*, vol. 32, n° 1, 2002.

les problématiques du contrôle social. La présence sociale, plutôt que de postuler une sollicitude bienveillante à tous égards ou au contraire une dynamique perpétuelle de surveillance répressive, souligne cette tension permanente dans laquelle s'exercent les interventions pour autrui. En ce sens, cette précision rejoint les rappels de Pascale Molinier sur le *care* qui peut également être violent et pratiqué avec haine<sup>24</sup>. Le *care* ne relève pas d'une vision idyllique et naïve dans un monde de « Bisounours » aveugle aux rapports de force. Souligner cette tension avec la présence sociale montre au contraire sa finesse de description et sa portée politique.

L'anthropologue Albert Piette, dans son projet de phénoménographie de la présence, insiste sur les multiples modes mineurs de présence au monde. S'il s'intéresse à des présences qui dépassent ce que j'explore ici (comme la présence de Dieu pour les croyants), il propose cependant d'explorer une « présence de la société » qui retient l'attention. L'individu, pour agir, dispose d'une activité de la société qui lui prodigue une certaine assurance<sup>25</sup>. La présence sociale permet d'échapper à une conception dyadique et délimitée dans l'interaction de la prise en charge, pour appréhender son processus et sa division du travail. C'est ainsi qu'une présence ne peut se concevoir sans une sorte de droit à l'absence. On ne peut se sentir en permanence moralement responsable des besoins formulés autour de soi, on continue à vivre y compris face aux atrocités qui nous entourent. C'est ce que permettent les systèmes sociaux de protection et d'assistance. La présence sociale en ce sens rejoint l'idée de supports sociaux proposée par Robert Castel, qui insiste pour sa part davantage sur les droits et les statuts induits par la société salariale, l'emploi notamment<sup>26</sup>. Or, cet arrière-plan social qui produit une assise suffisante aux individus, fonctionne de manière concomitante avec les logiques de reconnaissance et de visibilité sociales. La subjectivation qu'elles produisent s'élabore et se renforce

---

<sup>24</sup> Pascale Molinier, « La haine et l'amour, la boîte noire du féminisme ? Une critique de l'éthique du dévouement ». *Nouvelles questions féministes*, vol. 23, n°3, 2004.

<sup>25</sup> Albert Piette vise une ontographie de l'individu, en ce sens nos desseins sont peut-être très éloignés, mais je ne peux m'empêcher de rappeler la prégnance sociale dans l'acte d'exister. C'est d'ailleurs ce qu'il précise : « Ainsi donc la société existe en situation, avec des modes de présence spécifiques qui ne sont ni ceux des humains, ni non plus des divinités. Curieusement l'idée durkheimienne de la présence située de la société a été peu exploitée empiriquement », Cf. Albert Piette, *L'acte d'exister : une phénoménographie de la présence*, Marchienne-au-pont, Socrate Ed. Promarex, 2009, p. 108.

<sup>26</sup> Robert Castel, *L'insécurité sociale: qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris, Seuil, 2003.

dans les relations et les interactions. La transparence échappe à la présence, elle constitue une expérience du mépris nous dit Axel Honneth<sup>27</sup>. Mais cet auteur passe vite sur un aspect essentiel de la présence sociale, celui du corps qui est là, à proximité, et qui affecte le sens des situations. Le sens, c'est la direction (vers qui on se tourne ?) mais c'est aussi la sensibilité produite par l'éveil des sens. Dès lors la dimension émotionnelle des relations est d'emblée prise en considération dans cette conception. La présence sociale, loin de se résumer à l'interaction, permet d'articuler ces différents niveaux entre les supports sociaux et l'individu. Cette tension ainsi mise en évidence constitue en elle-même un enjeu politique. Il s'agit d'un outil d'observation des prises en charge qui s'élaborent dans un contexte social et politique donné, en n'oubliant pas les dimensions morales et sexuées qu'elles impliquent en situation ; car cette société a justement structuré un ordre du genre qui incite différemment selon le sexe à intervenir pour autrui.

Avant de mettre en évidence cette question de la sexuation, il faut aborder une autre tension, temporelle cette fois, de la présence sociale. Les logiques gestionnaires et les restrictions budgétaires qui touchent les institutions du social incitent à accélérer les procédures et les flux de personnes à prendre en charge. Cette tendance forte pour des logiques de court-terme s'écarte de la tradition éducative du travail social, qui table sur des temporalités plus longues. L'urgence a certes toujours constitué une modalité possible du travail social, pour répondre à des situations lourdes qui demandent des réponses adaptées et parfois rapides. Mais d'une part ces situations se multiplient avec la crise économique. D'autre part, les difficultés organisationnelles pour adapter une réponse et la moduler en fonction de l'évolution des problèmes rencontrés par les usagers, incitent à détourner les procédures classiques en recourant à l'urgence dérogatoire<sup>28</sup>. La logique de la présence semble à première vue s'inscrire dans cette évolution court-termiste, mais elle ne se réduit cependant pas forcément à l'action circonscrite au présent. En ce sens, le questionnement posé avec la présence sociale consiste justement à appréhender les temporalités des prises en charge, en se demandant si elles sont élaborées et mises

---

<sup>27</sup> Axel Honneth, *La société du mépris*, Paris, La Découverte, 2006.

<sup>28</sup> Marc Bessin, « L'urgence au sein de la justice des mineurs : un exemple de la dé-temporalisation de l'intervention sociale », *Sociétés et jeunes en difficulté. Revue pluridisciplinaire de recherche*, n°1, 2006 (en ligne : revues.org).

en œuvre dans une logique de temporalisation. Il s'agit alors d'échapper à l'urgence et aux interventions ponctuelles, par une action présente capable de s'inscrire dans la durée, en se basant éventuellement sur le passé des personnes ou des situations. La description des quatre phases du *care* proposée par Joan Tronto<sup>29</sup> est ici importante à rappeler. La présence réunit à la fois le registre moral de la sollicitude et la dimension plus pratique du soin. Assurer une présence, pour une travailleuse sociale par exemple, c'est d'abord se soucier de (*caring about*) l'usager : il s'agit de constater l'existence d'un besoin et d'évaluer les possibilités d'y répondre. La présence sociale, c'est ensuite traduire cette réponse par une prise en charge (*taking care of*), en déterminant notamment la nature de la réponse à apporter. Mais répondre présente doit également relever du prendre soin (*care giving*) qui suppose de mettre en place une procédure, impliquant parfois un travail matériel et un engagement du corps avec les bénéficiaires. Enfin, la présence sociale intègre l'étape de la réception de l'intervention (*care receiving*) où est prise en compte l'adéquation de la prise en charge proposée. Le rappel des étapes du processus du *care* permet d'insister sur les enjeux de temporalisation. La présence sociale induit un ajustement aux circonstances pour engager des actions adaptées à la situation critique, elle correspond du point de vue temporel au *Kairos* (l'action propice, être là quand il convient) et semble mieux correspondre à cette posture temporelle de la disponibilité dans laquelle il convient d'être pour pouvoir intervenir au moment opportun, de façon pragmatique, adaptée et contextualisée. Indépendamment de la similarité des termes, la présence sociale recouvre les potentialités critiques des perspectives sociologiques à la fois du *Kairos* et du *care* : elle permet d'en discuter les intrications. Il s'agit également d'en évaluer les implications à toutes les phases, et d'échapper ainsi à l'intervention ponctuelle pour appréhender les actions engagées au-delà de court-terme et les inscrire dans la durée. L'ultime étape est essentielle en ce sens, puisque c'est par la prise en compte de la réception de l'intervention proposée que l'on peut évaluer dans le temps si elle s'avère opportune, pas seulement pour soulager une situation présente, mais pour tenter de l'intégrer dans un processus de réparation dans le temps. Comment un soin, un accompagnement, une aide ou un engagement pour autrui s'inscrit-il dans le temps, au-delà de la situation présente ? Comment échappe-t-il aux sirènes de

---

<sup>29</sup> Cf. Joan C. Tronto, *Op. Cit.*, chapitre 4.

l'immédiateté ou aux raisons humanitaires de l'urgence ? Le questionnement phénoménologique sur les différentes manières d'être là, au-delà de la situation présente, participe de cette sociologie de la présence sociale. Les perspectives de genre que j'y introduis, en liant fortement les deux opérations de sexualisation et de temporalisation, confirment son enjeu politique.

Car les temporalités sont au principe de l'ordre du genre<sup>30</sup>. On peut certes concevoir un temps chronologique qui permet de mesurer des inégalités sexuées. La critique féministe du patriarcat s'appuie ainsi sur la mise en évidence des répartitions inégales du travail domestique. Cette considération du temps permet d'objectiver des activités invisibilisées et de souligner la dimension politique du privé. Mais il convient de questionner la façon même dont les temporalités interviennent dans les inégalités. Il faut ainsi dépasser la vision comptable du temps et appréhender ses dimensions plus qualitatives, permettant de mieux le considérer comme producteur de rapports sociaux. Le *Kairos* en tant que temps pragmatique et contextualité est ici plus adapté pour souligner les manières d'être en présence de l'autre. Et la présence sociale permet de mettre en lumière une posture temporelle de la disponibilité permettant de répondre présent, d'anticiper et d'intervenir au moment propice. Ainsi, le genre, en tant que système hiérarchisé, s'appuie sur une construction du rapport au temps qui élabore le féminin dans son rapport à autrui, et qui assigne ainsi les femmes à une disponibilité temporelle permanente. La naturalisation des compétences dites féminines s'appuie sur une temporalité basée sur l'ajustement, le sens de l'anticipation et l'engagement dans la durée. En ce sens, la temporalisation en tant qu'inscription de l'action présente dans l'épaisseur du temps, au-delà de son immédiateté, par la mémoire du passé et la responsabilité face à l'avenir, est polarisée au féminin dans l'ordre du genre. Et la vitesse, l'accélération, et l'efficacité renvoient à des dimensions morales qui lui sont opposées. Les femmes ne sont donc pas par essence déterminées à endosser la responsabilité et la coordination des prises en charge. C'est le rapport au temps auquel elles sont socialisées, qui élabore une hiérarchie sexuée entre les différents types d'activité, entre le privé et le public, les émotions et la raison, la proximité et la prise de distance. La présence sociale relèverait par certains aspects de ces valeurs

---

<sup>30</sup> Marc Bessin, Corinne Gaudart, « Les temps sexués de l'activité : la temporalité au principe du genre ? », *Temporalités*, n°9, 2009 (en ligne : revue.org).

temporelles constitutive du féminin social, mais l'ambivalence soulignée plus haut entre la protection et le sécuritaire, et la tension autour de la temporalisation, permet surtout d'en faire une grille d'analyse politique. Le questionnement peut ainsi porter sur les manières de se temporaliser qui définissent du genre, le genre consistant aussi en des modes différenciés et hiérarchisés d'être en présence des autres. De telle sorte, l'observation et l'analyse de la présence sociale permet de saisir les modes de construction du masculin et du féminin.

Ainsi, la sociologie de la présence sociale consiste en une description et une analyse des prises en charge et des pratiques d'accompagnement et de soins, observées comme des processus (attention et écoute, élaboration et coordination, émotions et actions concrètes, réception...) et envisagées dans leurs dimensions à la fois morales et pratiques, à partir de leurs enjeux politiques de temporalisation et de sexuation. Dans le champ du travail social, elle revient à observer les processus à l'œuvre pour mettre en place les interventions sociales et répondre aux besoins des usagers, en s'intéressant à la répartition, notamment sexuée, du travail, des attentions et des attentes. La présence sociale est ainsi amenée à interroger les logiques professionnelles à l'œuvre, la division sexuelle du travail parmi les travailleurs sociaux, mais aussi les évaluations normatives sur les différentes catégories d'usagers, basées sur le sexe, qui traduisent des attentes relevant aussi de stéréotypes sexués.

### **La présence sociale face à l'esprit gestionnaire**

Pour illustrer les potentialités politiques du *care* observé sous l'angle de la présence sociale, je restituerai rapidement quelques éléments d'une enquête menée dans le cadre d'une recherche sur la sexuation des dispositifs d'intervention sociale. La démarche que j'ai présentée induit une démarche socio-ethnographique consistant à décrire les pratiques et leurs processus (qui fait quoi ? à qui ? comment ? quand ? en fonction de quels éléments du passé ? avec quels objectifs ?...). J'ai pour ma part conduit ce travail au sein d'une antenne communale d'un service départemental d'assistantes sociales en région parisienne. Ce service venait de subir une restructuration très mal vécue localement,

assez révélatrice de l'esprit gestionnaire qui est à l'œuvre dans ce secteur, comme bien d'autres d'ailleurs<sup>31</sup>.

La réforme départementale consistait pour les professionnelles à abandonner la sectorisation, principe d'intervention basé sur l'expérience, la proximité et l'interconnaissance des personnes et des partenaires, sur un même territoire circonscrit. Chaque service local s'est donc scindé en deux pôles, entre les fonctions d'accueil (traiter les premières demandes, les évaluer et les orienter en montant les dossiers), et d'accompagnement (relayer les « situations lourdes » mais « mobilisables », à prendre en charges sur la durée). Cette rationalisation induisait un protocole moins personnalisé, où les savoir-faire deviennent interchangeables. L'homogénéisation des modalités d'accueil a surtout permis d'appliquer un même principe d'évaluation des pratiques pour chaque circonscription, en vue d'une répartition des ressources selon l'activité mesurée. Cette quantification des actes (rendez-vous, entretiens téléphoniques, actions collectives...), aux antipodes de la tradition de la prise en charge globale dans le secteur social, symbolise cet esprit gestionnaire s'imposant un peu partout, à coup de systèmes d'information et de tableaux de bord qui appréhendent les pratiques professionnelles sous l'angle de la rentabilité et la performance.

Cette réforme a rencontré une très forte opposition localement, le service implosant avec le départ de plus de la moitié des assistantes sociales qui refusaient de se convertir à un tel fonctionnement. Celles qui sont restées n'adhéraient pas pour autant à ce changement, et Geneviève, la responsable nommée pour « bousculer les choses » et imposer le nouveau dispositif, a été accueillie dans une ambiance « totalement hostile ». Les propos de Geneviève pour décrire cette période permettent d'en saisir quelques enjeux sexués. Dénonçant « l'hyper-personnalisation des fonctions » et « l'entre-soi presque familial », qui ne « calait pas à un cadre professionnel », elle insiste sur le sens des délimitations du privé et du public qu'elle devait ré-inculquer à l'équipe, stigmatise très fréquemment un féminin passionnel et déraisonnable, et en appelle à la mixité dans le travail social pour s'épargner cette « embrouille féminine ». Quant au fond de la réforme, l'un des arguments pour justifier la

---

<sup>31</sup> Albert Ogien, *L'esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1995.

désectorisation au nom de la modernité consistait à éviter la reproduction des publics suivis. Il fallait rompre avec les effets pervers de la proximité et de son pendant temporel, la mémoire des professionnelles, génératrice de la stigmatisation des familles. Ainsi, une assistante sociale d'accompagnement ne doit pas garder dans sa file active des dossiers ne relevant plus d'un suivi actif, et n'y accumule pas ceux qui peuvent lui être liés (tante, frère...). A l'observation des modes de répartition des dossiers, le principe rationnel montre bien souvent ses limites, et il n'est pas une réunion où l'on ne fait pas appel aux « anciennes » pour compléter la présentation d'une situation, sur un registre domestique (personnel et concret, moins à distance), afin de mieux l'orienter.

Cette restructuration des modalités de suivi ne constitue qu'une traduction d'une transformation plus radicale et lancinante. L'accompagnement de l'usager appelé à se mobiliser et à devenir l'acteur de sa propre démarche d'insertion est devenu le leitmotiv de l'activation biographique au principe du nouveau travail social. Elle vient d'abord tout simplement pallier une pénurie des prestations sociales à disposition des professionnelles pour répondre concrètement aux besoins formulés par les usagers. Ceux-ci leur présentent pourtant des problématiques de plus en plus complexes et des difficultés matérielles bien concrètes, situations qui deviennent inextricables au regard de moyens de plus en plus rationnés. Cette absence de réponses matérielles renforce l'enjeu de l'intervention sociale sur la relation qui ne s'appuie plus sur un modèle tutélaire pour imprégner aux usagers des comportements de consommation ou d'éducation par des conseils et injonctions s'appuyant sur l'effectivité des aides matérielles. La qualité d'écoute devient souvent le seul levier pour certes situer leurs besoins, mais surtout pour les impliquer. On ne se centre plus, au pôle accompagnement, sur les droits et ses modalités d'accès, mais sur la personne et la mobilisation de ses ressources propres. La demande matérielle devient un symptôme et un moyen de temporiser (ne pas répondre tout de suite) pour évaluer et engager un projet (autre grand leitmotiv de l'activation) dont l'individu doit être le porteur. Les procédures deviennent des outils, plus précisément elles alimentent le principal outil de cette pratique, à savoir le temps. Comme me disait une assistante sociale, « Je vais prendre mon temps, parce que c'est bien le seul outil utile qui me reste ».

Conscientes des limites évidentes de cette logique d'implication et de responsabilisation qui peut tourner à la culpabilisation des personnes les plus en difficulté et à qui on demande le plus, les professionnelles ne sont pas dupes. Le repli ou le cynisme constitue une des formes de résistance observable dans le service. Mais la plupart l'exerce plutôt dans une quête de sens à leur action, et c'est la temporalisation qui en constitue le vecteur. Certaines investissent alors le pôle accompagnement en pensant que le « dépotage » qui sévit à l'accueil, dans le traitement immédiat de questions administratives, ne permet pas de retrouver l'idée de prise en charge globale. Cette posture n'est pas sans ambivalence quant à la manière d'investir la relation basée sur la confiance pour une réappropriation biographique des usagers<sup>32</sup>. Le suivi dans la durée permet en tout cas une présence qui anticipe les moments de crise ou au contraire de remise en selle. Pour autant, les assistantes sociales d'accueil résistent également aux logiques d'urgence et du court terme. En effet, quelle que soit leur affectation dans la nouvelle structure du service, les travailleuses sociales dépassent les postures figées pour insuffler à chaque maillon de la chaîne de prise en charge, aussi linéaire que le voudraient les protocoles rigides, un sens à leur pratique en jouant sur le temps. En pratique, elles modulent leur activité et contournent la logique comptable induite par la nouvelle organisation. D'une part le pôle accompagnement n'échappe pas aux situations peu mobilisables, et d'autre part les assistantes sociales d'accueil se réapproprient des dossiers pouvant être suivis dans la durée. Surtout, le guichet et l'évaluation dans l'instant n'est pas forcément synonyme de détemporalisation. Le savoir-faire mobilisé pour percevoir des situations de danger lors d'un premier entretien est souvent considéré comme le résultat d'une longue expérience. Il relève en tout cas d'une présence vigilante évaluant la situation et les besoins par supervision rapide, qui consiste aussi à découvrir les personnes et appréhender une multitude de problématiques suscitées par la dureté du monde. Ainsi, la résistance à l'esprit gestionnaire de la réforme passe par un élargissement des horizons temporels dans le suivi, une temporalisation qui s'effectue aussi par un fonctionnement collectif permettant de ne pas succomber à l'individualisation des pratiques.

---

<sup>32</sup> On peut ainsi se demander si *l'empowerment*, de plus en plus énoncé dans le travail social, ne fonctionne pas parfois avant tout comme une logique palliative.

Analyser la présence sociale dans ce service en évaluant les capacités de temporalisation relève bien d'enjeux sexués, selon une polarisation classique de l'histoire du travail social entre rationalisation et prise en charge effective et concrète au plus près des situations. Ainsi, en défendant une temporalité longue propre à l'accompagnement social, ces femmes renforcent peut-être l'assignation sexuée de ce secteur d'activité, mais c'est en assumant cette posture temporelle que leurs pratiques ordinaires de résistances sont éminemment politiques. Toutefois, pour conclure on ne peut oublier la manière dont le régime temporel du genre s'exerce par un processus de naturalisation, qui se traduit aussi par des répartitions entre hommes et femmes. En l'occurrence, une analyse statistique des files actives au pôle accompagnement montre bien que les rapports sociaux de sexe les plus classiques y deviennent visibles, tant dans les problématiques à traiter que dans les réponses proposées. Les dossiers masculins révèlent par exemple la prévalence des addictions et des situations de sans-abrisme, les féminins la prévalence des difficultés « psy », de la violence conjugale, des dettes de loyer. Les demandes masculines sont majoritairement des demandes financières, d'ouverture de droits, les féminines des demandes plus diversifiées concernant l'enfance, le logement, la protection sociale, la santé. Les « pannes » de la relation, côté masculin, sont caractérisées comme violence, agressivité, et, côté féminin, comme méfiance, inadaptation de la demande. Ainsi la précarité renforce les disparités de genre et sa prise en charge au sein du service social relève de pratiques qui sont loin d'être neutres quant au sexe des publics visés, lorsqu'elles cantonnent par exemple les femmes dans le féminin maternel, conduisant ainsi à renforcer les stéréotypes sexués.